



SYNDICAT NATIONAL DES
PROFESSEURS D'ANESTHÉSIE-REANIMATION
COLLEGIALE DES ENSEIGNANTS

24 juin 2010

Monsieur le Président de la République,

Neuf syndicats de Praticiens Hospitaliers représentant des spécialités* et statuts fortement impliqués dans la permanence des soins hospitalière, vous interpellent sur la pénibilité de nos professions et son retentissement.** En effet, cette pénibilité cumulée au fil des années est totalement occultée du débat actuel.

Les médecins hospitaliers qui exercent dans les hôpitaux publics de France passent **quatre à cinq années minimum de leur carrière en travail de nuit ou de week-end.** Les effets induits de ce travail de nuit sont connus et documentés, ce sont des troubles cardio-vasculaires, des cancers, des troubles du sommeil, des troubles psychologiques et des morts violentes.

Dévoués à notre profession reconnue stressante et difficile, assurant une permanence 24h sur 24 sur l'ensemble du territoire, nous réalisons de fortes amplitudes horaires souvent bien au delà des 48 heures hebdomadaires qui constituent le maximum réglementaire européen.

Les Praticiens Hospitaliers prennent déjà leur retraite en moyenne à 63,8 ans, nous n'avons pas de problème d'emploi des seniors, et ne bénéficions pas de retraite précoce.

La démographie actuelle des praticiens hospitaliers nous oblige désormais à continuer à travailler la nuit jusqu'à notre départ en retraite posant des problèmes de sécurité pour nos patients. Nous ne disposons d'aucun aménagement de fin de carrière qui pourrait nous permettre de limiter notre épuisement.

Le dépistage individuel des praticiens devenus invalides n'est pas satisfaisant. Nous exigeons une véritable reconnaissance de notre engagement et la prévention des conséquences dramatiques de cette pénibilité aisément quantifiable.

Nous avons des propositions que nous souhaitons vous exposer, afin d'établir enfin un dialogue constructif et trouver ensemble des solutions.

Traiter ce difficile problème par le mépris aggraverait l'incompréhension, la démotivation et la colère des acteurs de terrain et surtout **favoriserait encore plus le désengagement du service public.**

Totalement mis à l'écart des débats en cours, las des promesses non tenues et du vide relationnel actuel, nous demandons **la mise en place sans délais de négociations sur la pénibilité liée au travail de nuit de nos métiers.**

Notre engagement sans réserve dans l'exercice de notre métier justifie une réponse

de votre part. Nous n'en doutons pas et c'est dans cette attente que nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

***pédiatrie, obstétrique, anesthésie réanimation, chirurgie et urgences**

**** hospitaliers et hospitalo-universitaires**

Organisations signataires :

- **COLLEGIALE PUPH d' ANESTHESIE REANIMATION** – Pr Pierre SCHOEFFLER
Centre Hospitalier Universitaire de Clermont Ferrand
- **FEDERATION DES PRATICIENS DE SANTE** – Hanni Jean TAWIL Centre
Hospitalier d'Orsay
- **SAMU-URGENCES de FRANCE** - Marc GIROUD Centre hospitalier de Pontoise
- **SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS ANESTHESISTES REANIMATEURS
NON UNIVERSITAIRES** – Dr James BRODEUR Centre Hospitalier de Bourges
- **SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS REANIMATEURS DES HOPITAUX
PUBLICS** – Pr Jean Luc DIEHL Hôpital Européen G Pompidou Assistance Publique
Hôpitaux de Paris
- **SYNDICAT NATIONAL DES PEDIATRES EN ETABLISSEMENT HOSPITALIER**
- Jean Louis CHABERNAUD Hôpital Antoine Beclere Assistance Publique Hôpitaux de
Paris
- **SYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS HOSPITALIERS ANESTHESISTES
REANIMATEURS -ELARGI** - Nicole SMOLSKI Centre Hospitalier Universitaire de Lyon
- **SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS ET PRATICIENS SALARIES. DES
HOPITAUX ET ETABLISSEMENTS DE SOINS PRIVES** Philippe AILLERES Hôpital
Saint Joseph Paris
- **SYNDICAT NATIONAL DES GYNECOLOGUES OBSTETRICIENS DE FRANCE** -
Dr Jacques FAIDHERBE Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier